

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

1^{er} Rapide homologué FIDE du Chess'nBar

Article 1 : Présentation

Le Chess'nBar organise un tournoi rapide en 5 rondes le samedi 12 octobre dans ses locaux, situés au 10 rue des fossés, 59800 Lille.

Les résultats sont comptabilisés (Homologation N°64511) pour le classement FIDE rapide de novembre 2024.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé
- Être licencié A ou B pour la saison 2024-2025 à la F.F.E ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.
- Aucune réestimation ultérieure ne sera effectuée.
- Un joueur ayant falsifié des documents ou ayant déclaré intentionnellement un faux classement sera exclu du tournoi.

Article 2 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale D'Échecs (FIDE).

L'article A.5 de l'annexe A du livre de l'arbitre spécifique au jeu en Rapide s'applique pendant l'ensemble de la manifestation.

Les appariements se font au système suisse intégral (CO4 de la FIDE) et seront informatisés par le logiciel PAPI 3.3.8 sous le contrôle de l'arbitre principal.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler la situation de leur prise de licence.

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'arbitre.

Forfait : Toutes les pendules seront lancées au début de chaque ronde, si un joueur est absent il sera déclaré forfait dès lors que le temps disponible sur sa pendule sera arrivé à zéro. En l'absence d'explication valable de sa part, il sera éliminé du tournoi.

Erreur : Les joueurs ont la responsabilité de vérifier leurs résultats, toute erreur de score devra être signalée à l'arbitre avant la fin de la ronde suivante sous peine d'être maintenue pour le classement final.

Article 3 : Horaires et cadence

Pointage : 16h30

Début de la 1^{ère} ronde : 17h

Fin du tournoi estimée : 20h

Cadence : 10 min + 2 sec/coups

Le tournoi s'effectuera entre 17h et 20h, les rondes suivantes s'effectueront dès que les derniers résultats auront été saisis et les appariements affichés.

Article 4 : Prix et inscriptions

Pré-inscription possible via un formulaire d'inscription. Les inscriptions sur place sont possibles dans la limite des places restantes disponibles.

Tarif unique de 10€ en espèces au moment du pointage.

Ce tournoi est limité à 40 joueuses et joueurs.

Des prix au général et par classement elo seront distribués à l'issue des 5 rondes.

Article 5 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : Buchholz tronqué, puis Performance.

Article 6 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position silencieuse. La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son. Il est de plus strictement interdit de sortir de la zone de jeu avec un appareil électronique si votre partie est en cours.

Il est strictement interdit de fumer et vapoter dans la salle de jeu.

Une attention particulière sera portée au respect du lieu de jeu et tout acte de dégradation, qu'il soit volontaire ou non, sera sanctionné de l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 7 : Fin de Partie

Les joueurs sont tenus de replacer les pièces de l'échiquier sur lequel ils ont joué à la fin de la partie pour faciliter le déroulement des rondes suivantes.

Les résultats sont à annoncer à la table de marque par le vainqueur du match. En cas de partie nulle, le conducteur des Blancs vient annoncer le résultat à la table de marque. Dans le cas où un résultat erroné a été enregistré, si le signalement intervient avant la fin de la prochaine ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. S'il intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement ELO du joueur.

Article 8 : Nullité par Accord Mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 10 coups.

Article 9 : Dispositifs de contrôle

a) Contrôle anti-dopage :

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

b) Contrôle anti-triche :

Tout joueur soupçonné de tricherie devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits de tricherie sont avérés.

c) Commission d'appel :

En cas de désaccord avec une décision d'arbitrage, une commission de trois membres est rapidement réunie afin de statuer sur la réclamation du joueur. Elle se constitue de :

SOUBIROU Oriane (Arbitrage)

POITEAUX Augustin (Organisateur)

PIETERS Romain (Joueur)

Article 10 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Oriane SOUBIROU (AFO1).

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

Arbitre Principal

Oriane SOUBIROU

L'organisateur

Augustin POITEAUX